Envoyé en préfecture le 27/11/2023
Reçu en préfecture le 27/11/2023
Publié le
ID : 077-217705011-20231106-536_2023_116-DE

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au conseil municipal : **13**
Conseillers en exercice : **13**
Conseillers qui ont pris part à la délibération : **11 présents et 2 représentés**

Date de la convocation du conseil municipal : **15 novembre 2023**
Date d'affichage : **15 novembre 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre, à 18 h 30

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François DEYSSON, maire.

Présents : François DEYSSON ; Mélanie LAMOTTE ; Jacques ILLIEN ; Patrick REBEYROL ; Emmanuel CENDRIER ; Franck ÉTANCELIN ; Claude LAZARO ; Fabien HERREMAN, Antonio TAPADAS ; Carlos VALERO ; Nadia LEFAY ;
Pouvoirs excusés : Jean-Paul LENFANT donne pouvoir à Claude LAZARO ; Louis de ROYS donne pouvoir à François DEYSSON
Absents : /
Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 5.3.6/2023-116

OBJET : Désignation d'un nouveau correspondant défense pour la commune

François DEYSSON explique que le correspondant défense de la commune ne peut pas être une personne non élue. Il doit être issu du conseil municipal.

François DEYSSON rappelle la grande qualité du travail fourni par notre Délégué Défense actuel, Monsieur Jacques DELANNOY, depuis sa désignation par le conseil municipal, le 30 juin 2014.

François DEYSSON insiste sur la grande disponibilité et la totale implication de Monsieur DELANNOY pour perpétuer le devoir de mémoire, lors des cérémonies ou auprès des enfants de notre école. Cependant, Monsieur Jacques DELANNOY a fait savoir au maire qu'il n'avait plus la capacité d'exercer cette fonction, au vu de sa santé.

Il y a donc lieu de désigner un nouveau correspondant défense, au sein du conseil municipal.

François DEYSSON propose au conseil municipal de désigner Patrick REBEYROL, 3ème adjoint de la commune, pour devenir le correspondant Défense de VILLECERF en lieu et place de François DEYSSON qui fut le représentant élu, en 2020, pour assurer cette mission.

Monsieur Patrick REBEYROL sera, ainsi, chargé de l'organisation des cérémonies du souvenir, de la poursuite du travail engagé avec les écoles et les établissements du second degré, au vu du devoir de mémoire et du lien avec les autorités militaires départementales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Patrick **REBEYROL** en tant que **correspondant défense** de la commune de VILLECERF et approuve les missions qui lui sont confiées, à savoir l'organisation, la présentation des cérémonies du souvenir, les actions dévolues au devoir de mémoire auprès des élèves ainsi que les relations avec les autorités militaires.

Fait et délibéré le 27 novembre 2023, pour extrait certifié conforme, à Villecerf,

Acte rendu exécutoire après publication, le 28 novembre 2023, le maire, François DEYSSON

MAIRIE DE VILLECERF (SEINE ET MARNE)